



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 131099

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la population de batraciens en France. Chaque année, dès que les conditions météorologiques sont favorables, les batraciens (crapauds communs, grenouilles rousses, tritons palmés et crêtés) rejoignent les marais pour se reproduire. À cette occasion, ils doivent souvent traverser une ou plusieurs routes, et de nombreux animaux meurent écrasés. On estime en effet que 20 % de la population de crapauds communs et 40 % des grenouilles rousses disparaissent ainsi chaque année. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer quel est l'état actuel de la population de batraciens en France et quelles mesures ont été prises par le Gouvernement au cours de cinq dernières années afin de limiter leur mortalité, due notamment aux routes, mais aussi à l'assèchement des marais et autres zones humides, essentielles à leur reproduction en milieu naturel.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131099

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mars 2012, page 2511

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)